ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

Notice « *FRAIS DE DEPLACEMENTS* »

Stage Formation continue – PNF 2017

Dossier suivi par : Brigitte PERAL : brigitte.peral@educagri.fr

Les frais que vous aurez à engager pour cette action de formation donnent lieu à une indemnisation de la part de l'Ensfea (Décret n°2006-781 du 03/07/2006). Le traitement des frais de déplacement sera effectué dans un délai moyen de 3 mois entre la réception du dossier complet, le mandatement et le remboursement par l'agence comptable.

Pour ouvrir droit à une indemnité de déplacement, le stage doit se dérouler hors du territoire de la commune de la résidence administrative de l'agent, ou du territoire de la résidence familiale.

Après le déplacement Compléter et adresser à l'ENSFEA – Mme B. PERAL, les documents suivants :

1- la demande de remboursement en **deux exemplaires** *(dont **l'original**) :*

- signée par vous-même,
- visée par votre supérieur hiérarchique **(signature et cachet)** dans la partie « ordre de mission sans frais »,

accompagnée :

- o des titres **originaux** de transport utilisés, (train, bus, métro…).

- Si transport par train : remboursement sur la base du tarif SNCF 2ème classe, sur présentation des originaux de billets de train ou pour certains cas particuliers, d'une attestation de prix établie par la SNCF.
- Dans le cas de l'utilisation du véhicule personnel, l'indemnisation se fera sur la base SNCF 2ème classe (péages exclus).
- En cas de covoiturage, le transporteur sera indemnisé sur la base des indemnités kilométriques, (péages compris sur présentation des tickets) ; fournir la photocopie de la carte grise du véhicule.
- Dans le cas de l'utilisation d'un véhicule administratif, l'indemnisation se fera à l'établissement sur présentation d'une facture, sur la base du tarif le plus économique (soit 0.25€ du km).
- Les frais de taxi seront uniquement remboursés en cas d'absence de transport en commun et sur présentation d'un reçu,

- o Des justificatifs **originaux de nuitées** (facture **nominative :** hôtel, structure administrative).

2- l'invitation, ou le mail « valant invitation » ***certifié par l'agent*** (nom/prénom et signature),

3- l'autorisation de déplacement délivrée par le SRFD (seul le trajet le plus économique sera pris en compte),

4- l'attestation de restauration :

Le remboursement des frais de repas est effectué sans justificatif lorsque la mission se situe durant toutes les périodes comprises entre 11h et 14h pour le repas du midi et entre 18h et 21h pour le repas du soir.

5- la fiche de renseignements

6- deux RIB ou RIP

Base forfaitaire remboursement Hôtel : 60 € (avec le petit déjeuner) / 70 € (Paris et villes de + de 200 000 habitants) ; repas à taux plein : 15,25 €.

Lorsque vous aurez la possibilité de prendre les repas dans un restaurant administratif, l'indemnisation se fera sur la base du taux réduit, soit : 7,63 €.

Lorsque vous aurez la possibilité d'être hébergé gratuitement (facturation des frais par la structure d'accueil auprès de l'Ensfea), vous ne percevrez aucune indemnisation de séjour (sauf repas trajets si justifiés).

Tout dossier incomplet fera l'objet d'un rejet

B. Péral - 2 route de Narbonne - BP 22687 - 31326 Castanet-Tolosan cedex - France
T. +33 (0) 5 61 75 32 32 - F. +33 (0) 5 61 75 03 09
www.ensfea.fr - ensfea@educagri.fr

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

PNF 2017- stage FC n°

Nom :

Prénom :

Lieu du stage :
(Préciser nom commune et n° département)

DEPART depuis :

Date : Heure :

RETOUR vers :

Date : Heure :

Cadre réservé à l'ENSFEA

Nbre de Repas : ___
dont ____ gratuits
_____ à demi-taux X 7,63 =
_____ à taux plein X 15,25 =

Nbre de Nuitées : ___
dont ____ gratuites
_____ X =

Total séjour :

Total transport :

Total à rembourser :

MOYENS DE TRANSPORTS UTILISES
(cocher les cases et indiquer les tarifs correspondants)

☐ **SNCF/AVION ALLER :**

RETOUR :

☐ **Bus/Métro/Rer :**

☐ **Véhicule administratif :**

COVOITURAGE :

☐ **Transporté par un tiers :**
☐ **A transporté :**
- Nom de la personne transportée :
- Trajet effectué en covoiturage :

☐ **Péages :**
☐ **Parking :**
☐ **Taxi :**

☐ **VEHICULE PERSONNEL**
Sous réserve de remplir les conditions d'assurance imposées par le Décret 2006-781 - article 10.

☐ **ALLER-RETOUR QUOTIDIENS :**

Motifs de l'utilisation du véhicule personnel :
☐ **Absence de transport en commun**
☐ **Facilités de transport (délais-trajets)**

Fait à le

Signature de l'intéressé(e)

Visa (signature + cachet) du supérieur hiérarchique, valant Ordre de mission sans frais

B. Péral - 2 route de Narbonne - BP 22687 - 31326 Castanet-Tolosan cedex - France
T. +33 (0) 5 61 75 32 32 - F. +33 (0) 5 61 75 03 09
www.ensfea.fr - ensfea@educagri.fr

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

ATTESTATION DE RESTAURATION

PNF 2017- stage FC n°

Je soussigné(e), Mme/M.
certifie sur l'honneur que dans le cadre de mon stage de formation continue

à (lieu)

du (date début) au (date fin)

N'avoir pas engagé de frais de restauration

Avoir engagé des frais de restauration

REPAS DE MIDI	Date	Nombre	REPAS DU SOIR	Date	Nombre
☐ Restaurant administratif ☐ Gratuit ☐ A l'extérieur			☐ Restaurant administratif ☐ Gratuit ☐ A l'extérieur		

N'avoir pas engagé de frais d'hébergement

Avoir engagé des frais d'hébergement (joindre la facture originale des nuitées)

Fait à , le
Signature,

B. Péral - 2 route de Narbonne – BP 22687 – 31326 Castanet-Tolosan cedex – France
T. +33 (0) 5 61 75 32 32 – F. +33 (0) 5 61 75 03 09
www.ensfea.fr – ensfea@educagri.fr

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(OBLIGATOIRE)

PNF 2017- stage FC n°

NOM - PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

N° INSEE ou N° SECURITE SOCIALE :

ADRESSE :

- DE LA RESIDENCE FAMILIALE :
- DE LA RESIDENCE ADMINISTRATIVE :

***JOINDRE à cette FICHE :* 2 Relevés d'identité** (bancaire ou postale)

Si utilisation du véhicule personnel dans le cadre d'un covoiturage, préciser les références et joindre une photocopie de la carte grise

VEHICULE PERSONNEL	ASSURANCE
- Marque de véhicule : - Numéro minéralogique : - Nombre de chevaux fiscaux :	- Nom de la Compagnie : - Numéro de la Police :

DECLARATION A SOUSCRIRE PAR L'AGENT DEMANDANT A UTILISER SON VEHICULE PERSONNEL

Je soussigné, certifie que les renseignements concernant mon véhicule personnel sont exacts, et que la police d'assurance souscrite garantit d'une manière illimitée ma responsabilité personnelle aux termes des articles 1382-1383 et 1384 du code civil ainsi que celle de l'Etat y compris le cas où celle-ci est engagée vis-à-vis des personnes transportées et comporte l'assurance contentieux.

Je reconnais être mon propre assureur pour tous les autres risques non compris dans l'assurance obligatoire ci-dessus par contrat d'une assurance complémentaire sans pouvoir prétendre à aucune indemnité pour dommages subis.

à le
Signature de l'intéressé(e),

Ces informations sont obligatoires pour effectuer le remboursement des frais de déplacements

B. Péral - 2 route de Narbonne - BP 22687 - 31326 Castanet-Tolosan cedex - France
T. +33 (0) 5 61 75 32 32 - F. +33 (0) 5 61 75 03 09
www.ensfea.fr - ensfea@educagri.fr